

Liberté-Egalité-Fraternité

Département des Pyrénées-Orientales

Séance du CM -

Nombre de conseillers :

en exercice : 7 -sept-

Absent : 1 -un-

Convocation : 01/04/2026

publication en une page

contrôle de légalité :

DEPOT PREFECTURE

Le sept avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de Coustouges se sont réunis dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de M. PEDROT Patrick, Maire de Coustouges.

Étaient présents outre le Maire sus nommé :

MM les conseillers municipaux et Adjointe au Maire : DAVIN Valérie, BALLU Pascal, VERDIER Christophe, MESA TURO Ferran, PERROT Mathilde

Absente excusée ayant donné procuration : VAN DER MEULEN Anne (procuration à DAVIN Valérie)

A été nommé secrétaire : VERDIER Christophe

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Coustouges, formant la majorité des membres pour pouvoir valablement délibérer, sur l'objet suivant :

Objet : Création des commissions municipales et désignation de leurs membres

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-22 et suivants,

Considérant la nécessité de constituer des commissions municipales pour préparer et suivre les dossiers relevant des différentes compétences communales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1. Création des commissions municipales

Le Conseil municipal décide de créer les commissions municipales suivantes :

- Commission finances
- Commission communication / information
- Commission ordre public / réglementation / sécurité / prévention / gestion des agents
- Commission urbanisme / PLU / appel d'offres
- Commission coopération intercommunale / transfrontalière / patrimoine / église / catalanité
- Commission espaces verts / nature / environnement / tourisme
- Commission cérémonies / fêtes / animations / manifestations / culture
- Commission aides sociales / anciens / enfants / familles

2. Désignation des membres

Le Conseil municipal procède à la désignation des membres des commissions comme suit :

Commission finances

- Titulaire : M. Pascal Ballu
- Suppléant : M. Patrick Pedrot

Commission communication / information

- Titulaire : M. Christophe Verdier
- Suppléante : Mme Mathilde Perrot

Commission ordre public / réglementation / sécurité / prévention / gestion des agents

- Titulaire : M. Patrick Pedrot
- Suppléante : Mme Valérie Davin

Commission urbanisme / PLU / appel d'offres

- Titulaire : M. Pascal Ballu
- Suppléante : Mme Mathilde Perrot

Commission coopération intercommunale / transfrontalière / patrimoine / église / catalanité

- Titulaire : M. Ferran Mesa Turo
- Suppléante : Mme Anne Van Der Meulen

Commission espaces verts / nature / environnement / tourisme

- Titulaire : M. Christophe Verdier
- Suppléant : M. Ferran Mesa Turo

Commission cérémonies / fêtes / animations / manifestations / culture

- Titulaire : Mme Valérie Davin
- Suppléantes : Mme Mathilde Perrot et Mme Anne Van Der Meulen

Commission aides sociales / anciens / enfants / familles

- Titulaire : Mme Anne Van Der Meulen
- Suppléante : Mme Mathilde Perrot

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Patrick PEDROT, Maire de Coustouges



*Les membres présents ont signé le registre des délibérations.
Copie certifiée conforme, faite en Mairie, le sept avril deux mille vingt-six*